



**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS
INTER REGION SUD
13 et 14 juillet 2024 – Ecogolf Ariège Pyrénées**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales Mid-amateurs Messieurs.

Le nombre d'équipes sera limité à 12 et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Pour les équipiers : voir le règlement général (§ I-2-1 / Équipiers)

Ouvert aux joueurs ayant **25 ans** ou plus la veille de l'épreuve.

Épreuve couplée avec la Promotion Nationale IR Sud U16 Garçons : Si le nombre d'équipes Mid-Amateurs Messieurs n'est pas atteint, les places restantes seront reportées dans la Promotion Nationale IR SUD U16 Garçons et vice versa **dans la limite de 144 joueurs**

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 jours :

6 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul des cartes non prises en compte, puis celui des meilleures cartes, puis celui des secondes meilleures cartes, etc.

Les 3 meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en 4^{ème} division nationale.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **13 juin 2024**.

Inscription des joueuses et joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard le **5 juillet 2024**.

Les droits d'inscription s'élèvent à 250 € par équipe et seront débités sur le compte du club avec sa facturation de licences. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des clubs restera acquis.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

CLASSEMENT & PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 4^{ème} division.